

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Calixa-Lavallée

Règlement n° 264

AVIS PUBLIC

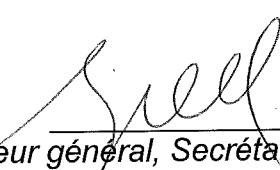
est par les présentes donné par la soussignée, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2011, le Conseil municipal de Calixa-Lavallée a adopté le règlement n° 264, intitulé : « Règlement n° 264 : Taxation 2011 ».

Une copie de ce règlement peut être consultée au bureau de la Municipalité.

Ce règlement entrera en vigueur dans les délais prévus par la Loi.

Donné à Calixa-Lavallée ce 12 janvier 2011.

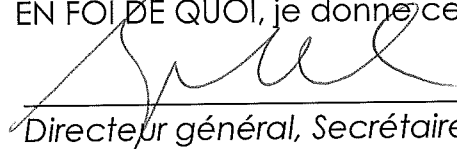


Directeur général, Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Alain Beauregard, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 12 janvier 2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12 janvier 2011.



Directeur général, Secrétaire-trésorier

Fin de publication : 10 février 2011